

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
4 – 2023 / N°15**

SEANCE du 11 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Contre : 0 Pour : 7 Abstention : 4
Date de la convocation : 30.06.2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, VIAL Anne-Claire, LASSAGNE Cécile.

Absents excusés : BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory

Objet : Travaux Chemin de la petite Lauze suite aux dégâts d'orages de septembre 2022

Le bureau informe l'assemblée qu'une subvention du Conseil Départemental de 13 881 € a été allouée sur le dossier dégâts d'orage de septembre 2023, soit 40 % du montant des travaux qui seront réalisés sur le chemin de la Petite Lauze :

NOYER Jean-Michel	Réparation de la bordure et fossé	7 982.40 € HT
NOYER Jean-Michel	Raclage d'une bordure	1 500.00 € HT
EIFFAGE	Réalisation d'un bicouche	25 336.20 € HT

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** les devis de travaux sur le chemin de la Petite Lauze cités ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 24/07/2023

Le Maire
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 24/07/2023
Et de la réception en Préfecture le 24/07/2023

Le Maire